

QUINZE ANS DE SHYC

Voilà maintenant quinze ans (déjà !) que le SHYC a pris sa forme actuelle : un acronyme parlant et un club incontournable, au niveau de Crozon, au moins ;

Mais revenons un instant sur le début . D'une idée venue de Guernesey, avec un ancrage morgatois de longue date et un positionnement à Saint-Hernot, dans le centre urbain équidistant des résidences des premiers Présidents (Kergonan en Rostudel, Lost-Marc'h et Tréfleze), est né le grand Club que nous connaissons maintenant. Les pères-fondateurs, groupe d'amis à l'origine du projet , se sont primitivement contentés d'exister sous forme nautique informelle, organisant une simple régata annuelle : la traversée de la Baie de Douarnenez, suivie le soir même d'une réunion dînatoire conviviale. C'est au restaurant de Marcel et Jacqueline Le Guillou,, siège social fictif de la non-association « Yacht Club de Saint-Hernot (YCSH) » que se tinrent de 1994 à 2005 des agapes réunissant, au plus fort des adhésions au club, une trentaine de personnes, dont les enfants, et que furent pensés et réalisés, après les repas, les articles immortels de promotion du Yacht-Club, reçus avec bienveillance et soulagement de ne pas avoir à les écrire, par les correspondants de la Presse locale. Ayons une pensée reconnaissante pour ces animateurs de l'époque, leurs conjoints et leurs initiatives qui établirent le socle sur lequel le Club a été bâti : invention du pavillon, logotisation des premières chemises et éclosion, grâce à la Presse, de la notoriété du YCSH.

La nécessité d'une organisation plus structurée et officielle s'est révélée indispensable en 2006, après la mise en cause dans le sud de la France d'une Présidente de Club lors d'un accident de régata et pour accompagner le développement du Yacht Club, au-delà du premier cercle de copains. La volonté de recréer à Morgat l'organisation de compétitions de voile pour bateaux habitables, qui avaient alors disparu, fut le moteur de ce nouvel élan. De nombreuses adhésions supplémentaires et de qualité vinrent valider cette démarche.

S'ouvrit alors une période qui, si elle peut maintenant sembler linéaire, fut en réalité composée d'étapes successives, s'apparentant parfois à des obstacles. Il n'en sera évoqué ici que quelques unes...

Si la rédaction des statuts de l'association n'a pas posé de problèmes particuliers, le dépôt de ceux-ci à Chateaulin a néanmoins permis de constater, de visu, combien peut être stressant et harassant le travail administratif dans une Sous-Préfecture. Mais c'est surtout la publication au Journal Officiel qui donna lieu à une surprise. La parution au JORF aurait été sans encombre si l'on n'avait pas cependant rencontré le zèle constitutionnel inapproprié et excessif d'un

correcteur de cette publication, qui, s'appuyant sur le fait que le français est la langue de la République, a cru bon de gommer la touche bretonnante du nom du Club. Il ajouta en effet un « i » à Sant-Hernot, gâchant ainsi l'originalité de notre patronyme, composé d'ailleurs uniquement de mots d'autres langues (breton, hollandais et anglais)... Une réclamation donnant lieu à une correction, avec des excuses du JO et une seconde parution, permettront la rectification de l'erreur jacobine commise par le fonctionnaire parisien. Le SHYC aura donc eu droit à une rareté : deux publications au Journal Officiel.

Mais la plus grande affaire de l'institution fut le souci de son installation physique dans la communauté municipale de Crozon-Morgat. C'est la guerre de dix ans avec la Mairie de Crozon ! Elle commença en 2006 pour ne s'achever qu'en 2016. On doit rappeler ici l'épisode de la caravane, qui fut l'un des éléments du combat et peut-être du succès. Devant l'absence de local approprié pour cette association en plein développement, une caravane, cédée par une association amie (le CNCM), fut érigée en siège social itinérant, en comptoir d'inscription aux régates et, accessoirement, en véhicule mobile publicitaire du Yacht-Club. Elle a sans doute permis d'accroître la visibilité du SHYC, compte tenu de la personnalisation de sa décoration réalisée avec talent par les membres du Club et, avec le soutien amusé de la Presse locale. Il lui sera de surcroît donné le respect attendri qui est réservé par l'opinion publique aux victimes de l'iniquité administrative, mais cette longue lutte usa jusqu'à deux Présidents... Notre magnifique local actuel sera enfin accordé dans sa totalité par la Municipalité précédente, qu'elle en soit infiniment remerciée !

On n'oubliera pas non plus la cruciale opposition qui faillit déclencher un conflit majeur entre la Picardie et la Presqu'île de Crozon, sur l'appellation « Trans Bay Cup » (la traversée de la Baie de Douarnenez). Le Club n'avait pas pensé utile de déposer à l'INPI le nom de cette régates. Or ce nom a été pris par l'organisateur d'une course pédestre dans la Baie de Somme et celui-ci nous a sommé de ne plus l'utiliser nous-mêmes, s'en réservant l'exclusivité exclusive... Nous avons refusé le combat, trop dérisoire à nos yeux compte tenu de notre importance, mais maintenant que ce petit événement picard a, semble-t-il, disparu (la course pédestre), nous reprenons notre antériorité et, sans trembler, réutilisons le nom original de notre course mythique.

On notera alors avec fierté que toutes ces embûches n'ont pendant cette période nullement entravé l'insertion progressive et déterminée du SHYC dans l'ensemble des domaines suivants :

- sportif : quatre, voire cinq courses annuelles sont organisées en mer d'Iroise et en Baie de Douarnenez. Elles rassemblent chacune près d'une trentaine de bateaux d'origine morgatoise et plus lointaine ;

- administratif : les autorisations nécessaires sont demandées et obtenues, la sécurité est assurée ; la formation. et l'exercice des fonctions de juges et d'arbitres, menés à bien ; les relations avec la Fédération française de voile et ses relais départementaux et locaux assurées.
- notoriétal : le classement du Club parmi les plus importants du Finistère, les excellentes places de certains de nos skippers parmi les meilleurs, la renommée du dîner annuel du Club et la participation assidue de ses membres aux réunions de travail du dimanche midi font de notre club un élément important de la vie de la Presqu'île.

Ce sont, on le sait bien, le dévouement et l'amicale sympathie qui lient tous les adhérents, qui ont fait la force du SHYC. Il faut la conserver, bien sûr, et donner maintenant au Club un nouveau challenge qui assoira son avenir, après le retrait progressif et prévisible de ses membres historiques. A défaut de recréer le « Bal des régates » qui semble maintenant hors d'époque, peut-être faut-il, par exemple, espérer pouvoir faire entrer les résultats du Club dans les pages sportives de la Presse locale. Pour y parvenir, et afin de conserver et développer la vigueur de l'association, car, en l'état actuel de la science, le temps qui passe ne joue pas en faveur des anciens, sans doute faudrait-il réussir à intéresser et intégrer davantage de plus jeunes adhérents, en ajoutant aux manifestations du SHYC des activités désormais plus proches de la glisse et du rap que de l'habitable et du slow...

Je souhaite donc le meilleur à l'équipe qui va continuer l'action du Club et le succès qui ne manquera pas de s'ensuivre !

Amitiés à tous

JR Q, juin 2021